



COMMUNE DE BOUVIERES

Compte rendu de la séance

du jeudi 27 avril 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de procuration : 1

Absent (s) ou excusé(s) : 1

DÉLIBÉRATIONS

DE 2023 015 Attribution de l'accord-cadre de maîtrise d'oeuvre pour le projet de rénovation de l'ancienne école

Vu le rapport d'analyses des offres,

Vu l'exposé de la commission communale pour le projet de rénovation de l'ancienne école,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer l'accord-cadre de maîtrise d'oeuvre à KYPSELI Architectes - 26

VALENCE pour le projet de création d'une salle multi activités dans l'ancienne école

AUTORISE le maire à signer l'acte d'engagement et autres pièces relatives à l'accord-cadre et à marchés subséquents.

Adopté à l'unanimité

DE 2023 016 Acquisition du bâtiment Paturel

Vu la délibération n° De_2023_010 concernant la réalisation d'un emprunt de 110 000 € à court terme,

Considérant que la vente de la maison Garaix n'est toujours pas réalisée,

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'acquérir le bâtiment à la SCI du mont Angèle sis sur les parcelles AB 6,

AB74 et AB190 par la réalisation d'un emprunt d'un montant de 110 000 €

Dit que cet emprunt sera soldé lors de la vente de la maison Garaix et de l'obtention de la subvention.

Adopté à la majorité : 7 Pour et 2 abstentions

Délibérations certifiées exécutoires compte tenu

- de la transmission en Préfecture le 2 mai 2023

- de la publication le 4 mai 2023

Le Maire
Philippe REYNAUD